

# Domainaine Public

# DP

JAA  
1002 Lausanne

12 janvier 1995 – n° 1197  
Hebdomadaire romand  
Trente-deuxième année

## Ni vainqueurs, ni vaincus. Vraiment?

«Il n'y a dans cette fusion ni vainqueur ni vaincu». Telle est l'affirmation-profession de foi que, selon le Conseil d'Etat vaudois, «il conviendra de garder à l'esprit» à propos de l'absorption du Crédit foncier par la BCV. Dans son rapport au Grand Conseil sur l'avenir des banques cantonales, le gouvernement vaudois s'adonne-t-il à une tentative d'exorcisme ou veut-il tenir compte des enseignements de l'analyse transactionnelle, qui vise les compromis toujours heureux et les faces jamais perdues?

Inutile de s'illusionner: dans le champ de forces appelé économie, il n'y a pas de jeux à somme nulle. Les experts les plus nuancés ni les plus fins négociateurs n'y changeront rien. En l'occurrence, on est passé en 14 mois de vagues modèles de collaboration au sein d'une holding plutôt informe au projet urgent de fusion par absorption, élaboré par deux experts extérieurs, mis au point par un comité de pilotage mixte CFV-BCV, avalisé par les conseils supérieurs des deux banques et décidé par le Conseil d'Etat, «avec effet, au plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 1997».

Le futur établissement unique, qui sera une «banque universelle de proximité», portera le nom de Banque cantonale vaudoise. Après avoir déposé son 137<sup>e</sup> rapport annuel, le Crédit foncier vaudois disparaîtra tout à la fois du Registre du Commerce et de la statistique bancaire tenue par la BNS. Par-delà cette importante et symbolique perte d'identité, la capitulation programmée du CFV représente l'issue bel et bien inégale d'un combat mené dans des conditions au moins partiellement fixées par le vainqueur.

Ainsi, le rapport des experts se fonde essentiellement sur les chiffres de 1993, un exercice particulièrement difficile pour le Crédit foncier vaudois, dont les marges ont fortement diminué en raison de la baisse des taux hypothécaires. S'agissant de l'image, le rapport se réfère sans distance à une seule étude, faite en juin 1993 par des étudiants Junior Entreprise HEC.

Mais il y a plus grave. Tout le dossier a été traité dans une optique commerciale et productiviste: on compare les produits et la rentabilité par employé, les charges et la marge par genre d'établissement, les frais et le rendement par succursale. A ce jeu-là, un établissement spécialisé dans le placement hypothécaire à long terme ne peut que perdre face à des banques aux activités plus diversifiées, d'autant qu'il se reconnaît lui-même pour mission d'assurer «un rôle modérateur et stabilisateur dans le domaine hypothécaire, en contribuant à préserver l'indépendance et la diversité de financement du canton».

Les propriétaires et locataires vaudois, tout comme les exploitants agricoles et viticoles, auront donc désormais affaire à une banque cantonale qui se place résolument dans une logique de banque commerciale, soumise à la concurrence et aux lois du marché – avec la suppression de 400 emplois et la fermeture de nombreux guichets dans le canton. De toute évidence, le Conseil d'Etat accorde la même priorité aux activités profitables, sans état d'âme, sans regret non plus pour le mode de «financement du long terme par le long terme», dont le CFV aura eu la spécialité bientôt disparue, sacrifiée sur l'autel de la productivité et des économies d'échelle.

On sent bien la signification culturelle de la fusion prévue: deux philosophies d'entreprise, trop différentes pour se laisser combiner, se sont affrontées. La plus flexible, la plus agressive aussi, l'a emporté.

Exit l'humanité presque naïve, le goût terrien de la sécurité, la culture tranquille du solide Crédit foncier. Exit aussi le superbe réseau politico-social de ces notaires vaudois, radicaux de naissance et de tempérament, qui auront si bien su «tenir» les vertes campagnes et même les zones moins rurales du Pays de Vaud.

Décidément, la crise et la décartellisation exigent bien des sacrifices.

# Fais-moi peur

(jd) Christoph Blocher l'a annoncé, menace de référendum à l'appui: dans le cadre des négociations avec l'Union européenne qui viennent de s'ouvrir, pas question de céder sur le tonnage maximum des poids lourds et sur le contingentement des travailleurs étrangers. En écho, les commentateurs et les responsables politiques ne cessent d'insister sur le caractère délicat, chaud, voire explosif de ces deux dossiers. Une attitude qui vise peut-être à faire comprendre à nos partenaires européens l'étroitesse de notre marge de manœuvre sur ces deux questions.

Cette tactique est dangereuse car au fond nous savons qu'il faudra lâcher du lest: Bruxelles n'ouvrira pas le ciel européen à Swissair sans contrepartie en matière de transports routiers; et la libre circulation des personnes représente pour l'UE un dossier prioritaire qu'elle ne soldera pas au prix de concessions purement qualitatives.

## Tirer à la mauvaise corde

En insistant lourdement sur nos difficultés intérieures, en forçant le trait de l'intransigeance, nous ne faisons pas illusion auprès de nos partenaires. Par contre, nous renforçons les préjugés d'une partie de l'opinion publique helvétique, toujours prête à une guerre de tranchées pour défendre ce qu'elle croit être le noyau dur de l'indépendance et de l'identité du pays. C'est lorsqu'il faudra peser les avantages et les inconvénients des résultats de la négociation et éventuellement défendre ces derniers devant le peuple que le caractère suicidaire de cette tactique apparaîtra clairement. Comment faire accepter soudain les camions de 40 tonnes sur nos routes et l'ouverture du marché du travail aux ressortissants de l'Union, alors qu'on a érigé ces thèmes en ligne de défense? Comment l'opinion helvétique ne percevrait-elle pas ces résultats comme une défaite de la Suisse, comme un diktat de Bruxelles?

## La position de la Suisse

Les négociations actuelles avec l'UE sont d'une nature radicalement différente des négociations bilatérales classiques. Il y a à l'évidence déséquilibre entre les parties, dans la mesure où la Suisse, après l'échec de l'EEE, ne peut rester isolée. On est donc loin du donnant, donnant. Nous sommes condamnés à aboutir, d'autant plus que l'adhésion à l'UE reste l'objectif final. Le Conseil fédéral ne semble pas l'avoir encore compris, qui croit pouvoir jouer au plus fin avec Bruxelles en cachant une partie de son jeu – voir notamment le prétendu retard dans l'élaboration du mandat de négociation sur la libre circulation des personnes, retard censé convaincre les Européens d'ouvrir rapidement le

dossier des transports.

Nous sommes d'avis que la Suisse doit abattre ses atouts de manière autonome et non sous la contrainte européenne. Il s'agit d'adapter un certain nombre de normes helvétiques aux standards européens. Alors préparons le terrain sans attendre d'y être obligés, expliquons le pourquoi et le comment de ces adaptations et affrontons le verdict populaire. Pour espérer quelque chance de succès, il faut que les partis et les autorités cessent de trembler et s'engagent résolument.

## Une nécessité: dédramatiser

Les 40 tonnes d'abord. Evitons de faire de ce chiffre un épouvantail. Et gardons à l'esprit l'objectif: le transfert de la route au rail. Le camion de 40 tonnes n'est pas un monstre visuel et anti-écologique comparé à celui de 28 tonnes. Leurs gabarits sont identiques, seuls leurs poids diffèrent. Énergétiquement, il est plus rationnel de transporter une charge plus importante pour minimiser le nombre de trajets (voir ci-contre). Ce que nous voulons éviter, c'est d'être submergés de poids lourds en adoptant la norme européenne. Pour le trafic de transit, l'initiative des Alpes et les nouvelles transversales alpines répondent à ce souci. Mieux, alors qu'elle a accueilli avec agacement cette restriction au trafic routier, l'Union européenne est en voie d'intégrer cette contrainte dans la définition de sa politique des transports.

L'accès au marché du travail ensuite. Il faut le répéter inlassablement: la libre circulation ne concerne que les seuls travailleurs au bénéfice d'un contrat de travail. Au sein de l'Union, cette liberté n'a pas donné lieu à des migrations massives. Le fantasme d'une vague d'immigrés déferlant sur la Suisse n'est donc pas fondé. Bien sûr, on peut craindre que cette liberté exerce une pression à la baisse sur les salaires. Mais là aussi, nous disposons de la parade nécessaire: les conventions collectives qui, comme le demande l'Union syndicale suisse, doivent acquérir force obligatoire sur le marché du travail. ■

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (jd)  
Rédactrice:  
Valérie Bory (vb)  
Ont également collaboré à ce numéro:  
Jean-Claude Favez (jcf)  
André Gavillet (ag)  
Pierre Imhof (pi)  
Yvette Jaggi (yj)  
Charles-F. Pochon (cfp)  
Forum: Sylviane Klein  
Composition et maquette:  
Valérie Bory, Murielle Gay-Crosier Marciano,  
Françoise Gavillet  
Administrateur-délégué:  
Luc Thévenoz  
Impression:  
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens  
Abonnement annuel:  
80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1  
case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone:  
021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
CCP: 10-15527-9

## MÉDIAS

Depuis quelques semaines le journal officiel *Stadtaanzeiger Bern* publie une série de textes d'une agence de relations publiques. Il s'agit de récits d'une chauffeuse de taxi relatant ce qui lui arrive dans la «jungle» de la ville fédérale. Les événements qui surviennent à Gitta Berni mettent en évidence une vie secrète dont beaucoup d'habitants de Berne n'ont aucune idée. Les premiers papiers ont maintenant paru dans un livre de poche intitulé *Die ersten fünfzig Taxi Tips von Gitta Berni, histoires du centre-ville de Berne* (Berne Downtown-Stories).

# Ne pas se fixer sur les 28 tonnes

*(pi) Lors des discussions sur l'EEE, le dossier transports a été sorti du champ des négociations et partiellement réglé par l'Accord sur le transit, entré en vigueur il y a deux ans. La Suisse a toujours craint de ne pouvoir maintenir la limite de 28 tonnes pour les poids lourds. Mais aujourd'hui, alors que les statistiques du ferroutage sont encourageantes pour le trafic de transit, notre pays n'est pas en position de développer ce système pour ses propres besoins.*

## NORMES SUISSES ET EUROPÉENNES

Rappelons que, pour les dimensions des camions, les normes suisses sont eurocompatibles, donc que les camions de 40 tonnes ne sont pas plus grands ou plus larges que les camions de 28 tonnes. En fait rien ne les distingue, si ce n'est un essieu supplémentaire.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les routiers ne sont pas tous pressés de voir tomber la norme de 28 tonnes: elle les protège efficacement de la concurrence étrangère. Et les camions suisses de 40 tonnes sont nombreux à sillonner les routes européennes.

De son côté, l'Union européenne et ses membres ne favorisent pas la sérénité du débat. Il n'existe pas de norme supérieure contraignante et le poids maximum des véhicules diffère d'un pays à l'autre. Alors que l'UE souhaite que la Suisse adopte les 40 tonnes, des pays membres souhaiteraient que l'UE choisisse une norme plus élevée. La même incertitude règne à propos de la largeur des véhicules.

La Suisse a tenu et réussi à imposer sa solution à l'Europe: favoriser le transport par train plutôt que le transit routier, notamment par la construction de deux nouveaux axes alpins.

Dans l'euphorie générale, les quelques critiques de l'époque n'ont pas été entendues: que n'aurait-on fait, en ces périodes où l'argent semblait ne jamais vouloir manquer, pour marquer à la fois notre capacité de construire et notre farouche volonté d'indépendance. Mais il faut bien se rendre à l'évidence: aujourd'hui, le bilan de cette politique est décevant. Nous sommes certes parvenus à maintenir, provisoirement au moins, la norme des 28 tonnes, mais à un prix disproportionné et pour des gains aléatoires.

## Réévaluer la situation

Plutôt que de faire de cette norme une affaire de principe, il faut s'interroger sur son but et son utilité. Il s'agit au départ d'une mesure protectionniste pour favoriser le transport par rail des marchandises. Sur le plan interne, son effet est devenu négligeable: avec le développement du réseau routier, de l'équipement des poids lourds et les exigences en matière de transport, le rail n'a cessé de perdre des parts de marché. Sur des distances réduites, le train est difficilement compétitif à cause des transbordements. La limite des 28 tonnes n'y change aujourd'hui plus grand-chose.

Au fil des ans, cette limite s'est révélée utile pour limiter le trafic de transit à travers notre pays. Il a toujours été admis que cette mesure était, dans ce cadre-là, globalement positive. Mais son efficacité doit évidemment être réévaluée dès lors que la question du transit est en discussion au niveau international, en mettant en avant le but final plutôt que le moyen. Cette réévaluation, Adolf Ogi a toujours refusé de la faire, contribuant ainsi à rendre plus difficile le changement lorsqu'il deviendra inéluctable ou simplement nécessaire: l'Accord sur le transit n'est valable que jusque en 2005 et l'absurde de la situation commence à devenir gênant.

## Effets pervers

Passons rapidement sur les effets pervers de la mesure: pour une même quantité trans-

portée, la consommation de carburant est de 50% plus élevée en Suisse que dans les pays de l'Union européenne qui connaissent des limites de 40 tonnes environ (il y a des différences entre les pays). Et ce que trois camions communautaires peuvent transporter doit être, en Suisse, réparti dans cinq véhicules, s'il s'agit de marchandises pondéreuses. Comme l'entrée en vigueur prévue de l'Initiative des Alpes interdira ou limitera fortement le trafic de transit, ces effets pervers ne peuvent trouver de justification qu'interne: or il est douteux que les kilomètres non parcourus par camion à cause de la limite des 28 tonnes compensent les transports supplémentaires que cette limite impose.

## Des inconvénients de poids

Où l'incohérence est la plus frappante, c'est dans le domaine du ferroutage. La Suisse se veut championne du transport par rail et par conteneur. Ce dernier système limite les inconvénients du transbordement, le conteneur pouvant passer facilement d'un mode de transport à l'autre (avion, train, bateau, camion). Ses dimensions sont unifiées et correspondent aux normes qui régissent également les camions.

Mais la Suisse doit se contenter de voir passer les conteneurs en transit. Pour ce qui est des marchandises en importation ou en exportation ou du trafic interne, ce mode de transport n'est guère plus intéressant que le camion: si le conteneur chargé et le camion destiné à le transporter à partir de la gare de transbordement pèsent ensemble plus de 28 tonnes, il faudra diviser la marchandise et effectuer plusieurs transports. Il est bien prévu d'homologuer quelques gares à partir desquelles des transports de 40 tonnes pourront être effectués; mais ils ne devraient pas excéder 10 kilomètres et une toute petite partie du territoire seulement sera ainsi desservie. Or ce sont justement les industries éloignées du chemin de fer qui sont les premières intéressées.

Il est temps de prendre un peu de hauteur. Les 28 tonnes méritent d'être défendues tant que les intérêts que l'on en retire dépassent ses inconvénients.

Aujourd'hui, même certains milieux écologistes commencent, timidement, à entamer une réflexion à ce propos... ■

# La règle du jeu

*Entre les grands mots des politiciens et les petits pas des universités, la politique de la recherche et de l'enseignement supérieur n'a guère réellement évolué jusqu'ici. Le message du Conseil fédéral innove et fait de nécessité vertu.*

## REPÈRES

Le programme du Conseil fédéral:

– Accroître la place de la science helvétique dans la coopération internationale. Mais l'argent nécessaire, notamment pour collaborer aux programmes de recherche technologique de l'Union européenne, devra bien être pris sur le financement global de la science, quelles que soient les compensations espérées.

– Augmenter la spécialisation et la coopération universitaire suisse, créer de nouvelles institutions. Mais le plan quadriennal présenté par la Conférence universitaire n'est, comme ses prédécesseurs, qu'un catalogue d'intentions plus ou moins pieuses, sans assurance de réalisations.

– Réorganiser le secteur de la formation supérieure avec la création des HES, auxquelles il faudra accorder reconnaissance et financement.

– Encourager la recherche concernant la société, appliquée, orientée et stratégique, mais sans désavantager la recherche libre ou fondamentale, ni les sciences de la nature et la médecine, où le potentiel d'innovation s'éroderait, selon les disciplines, en comparaison internationale.

– Mettre sur pied enfin les instruments d'une coopération Confédération-cantons pour assurer le développement équilibré de la politique scientifique dont la Suisse a besoin, dans un monde plus complexe.

(jcf) Le débat sur la prochaine période de subventionnement fédéral (1996-1999) amorcé par la publication des recommandations du Conseil suisse de la science et l'adoption du plan quadriennal de la Conférence universitaire semblait, il y a quelques mois encore, devoir tourner court et se perdre dans la dénonciation habituelle des réductions budgétaires.

Le récent message du Conseil fédéral sur l'encouragement de la science pour 1996-1999 annonce apparemment une rupture dans l'inertie et le catastrophisme ambiant. Sous la langue de bois de l'administration, le texte propose une nouvelle façon d'argumenter à partir d'un plan d'engagement plus précis des différents partenaires.

D'entrée de jeu, une ambition forte pour les trois années à venir: renforcer la place scientifique et universitaire suisse, remplir la mission que la société confie à la science, accroître l'efficacité des ressources engagées dans ce secteur. Puis, un constat clair: depuis 1975, la part de la recherche et de l'enseignement n'a cessé de reculer dans le budget fédéral. Pour la Confédération, la science n'est plus une priorité. Et pour l'économie privée, la recherche n'est plus une tâche nationale, puisque, selon une récente étude du Vorort et de l'Office fédéral de la statistique, l'industrie a réduit de 9% en termes réels ses activités de Recherche et Développement en Suisse de 1989 à 1992 au profit de délocalisations à l'étranger. Enfin, une conclusion claire: la gravité et la durée de l'impasse budgétaire rendent inutile, voire dangereuse, l'inscription dans la planification de crédits de rattrapage, comme on l'a fait pour la période 1992-1995. Le plan financier prévoit donc une augmentation annuelle de 2,5%, dont il faut soustraire les coupures linéaires décidées en octobre dernier.

## Poches trouées et tête dans les étoiles

De cette situation décrite sans complaisance, le message tire une philosophie toute de simplicité: *les nouveaux projets ne pourront dorénavant être financés qu'aux dépens de projets moins urgents auxquels il faudra renoncer. Désigner les tâches dont on peut se défaire deviendra ainsi un élément clef de la politique de la science.*

Cette conclusion doit être lue à la lumière des objectifs indiqués ci-dessus. Le Conseil fédéral entend bien ne pas les abandonner puisque leur description, leur évaluation chif-

frée et leurs incidences pour les universités cantonales, constituent l'essentiel du texte proposé aux Chambres.

## Du bon usage des contradictions

A l'évidence, le programme du Conseil fédéral (cf. marge) n'est pas réalisable dans les institutions et les circonstances actuelles.

Le message laisse donc entendre, par petites touches, qu'une modification radicale de la stratégie est devenue indispensable. Ce qui n'a pu être réalisé en période de prospérité, alors qu'on avait les moyens de financer le changement, doit maintenant être réalisé sous la contrainte à la fois du temps (négociations avec l'Union européenne par exemple) et du manque d'argent (diminution des subsides au Fonds national, aux programmes prioritaires, qui seront poursuivis, réduits et accompagnés d'un programme de sciences sociales «Demain la Suisse» et d'un nouveau programme sur les nanosciences, réduction des subventions de base aux universités, etc.).

Les chercheurs vont donc être mis sous pression et devront plus que jamais s'interroger sur le bien de la société.

Les enseignants apprendront à se remettre en question et à vérifier l'efficacité de leur message. Situation inconfortable pour certains, mais après tout déjà connue par de nombreuses équipes habituées à vivre, en tout ou partie, de financements extérieurs. Situation peut-être plus inconfortable pour les responsables universitaires, y compris ceux des Ecoles polytechniques, qui devront faire usage plus fermement des pouvoirs qu'ils possèdent ou qu'ils posséderont. Situation inconfortable enfin pour les autorités politiques, obligées de faire vivre un fédéralisme coopératif qui ne portera ses fruits que dans la durée. Des autorités qui pourront trouver des arguments dans les mesures prises un peu partout en Europe pour faire évoluer le monde de la recherche et de la formation supérieure. C'est alors que l'on verra, au-delà des compétences, des institutions et des moyens financiers, la valeur des responsables, femmes et hommes chargés de relever le défi lancé par le Conseil fédéral.

C'est alors aussi que les chercheurs et les enseignants devront sortir de leur isolement pour faire comprendre à l'opinion publique les raisons de leur travail et ce que la société peut attendre de l'activité scientifique qu'elle soutient. ■

# Domaine public – Index 1994

## 1. Politique fédérale

- 1154 Y a-t-il un législateur dans la salle ? jd  
 1155 L'armée d'après 1995 yj  
 1155 Vacance(s) gouvernementale(s) jd  
 1156 La simplification comme solution de facilité jd  
 1158 Le champ de forces appelé Suisse AG  
 1158 Réforme du gouvernement: L'avancée de la commission des Etats ag  
 1160 Administration: A la poursuite de l'efficacité jg  
 1160 La Suisse peut recourir en France. Il n'y a pas de réciprocité pi  
 1160 Femmes en politique Sylviane Klein  
 1162 Les Suisses et leurs divisions pi  
 1163 Casques suisses dans le bleu ag  
 1166 Le prix de la démocratie JD  
 1167 Le Conseil fédéral comme un comité de campagne pi  
 1167 «Chaque homme est un artiste» ag  
 1167 Mesures de contrainte: Une constitutionnalité plus que douteuse Andreas Auer  
 1167 Impôt fédéral direct ag  
 1170 Leçon de choses JD  
 1170 Les bonnes idées ne font pas une politique ag  
 1171 Culture et Constitution: la forme et le(s) fond(s) YJ

- 1171 Mesures de contrainte: La sensibilité pour les abus hypothétiques et l'aveuglement pour les abus notoires Martin Killias  
 1172 Les paysans entrepreneurs PI  
 1174 Les mêmes objectifs, autrement AG  
 1175 Des actes, pas des lois PI  
 1175 Un congrès qui ne s'amusait pas yj  
 1175 La retraite des parlementaires ag  
 1175 Après l'initiative des Alpes, qu'importe la N9 ? Laurent Rebeaud  
 1176 La vie au-dessus et au-dessous de 700 mètres YJ  
 1176 Des droits populaires, mais pas trop pi  
 1176 Sens et non-sens Marianne Enckell  
 1177 Rompre avec les chimères JD  
 1177 La souveraineté cantonale pour écraser les minorités? Martin Killias  
 1178 M. Stich ne voit pas plus loin que le bout de son boulier PI  
 1179 Le rêve estival de Beat Kappeler Beat Kappeler  
 1180 Question de confiance JD  
 1180 Crise de confiance jd  
 1180 Loi antiraciste: Qui sont les opposants? vb  
 1182 Pour une répartition plus équitable des femmes au parlement vb  
 1182 Institutions: un remède pire que le mal jd  
 1182 Blé: un archaïsme à balayer pi  
 1184 Un tiens, deux tu ne l'auras pas JD  
 1184 De subtils équilibres jd  
 1185 La loi sur l'assurance chômage responsabilise les partenaires sociaux AG  
 1185 Des relations difficiles entre le peuple et ses élus jd  
 1185 Euthanasie – Motion pour un tabou vb  
 1186 Le courage et la lucidité jd  
 1186 Des adaptations nécessaires jd  
 1188 Dans le maquis des finances fédérales ag  
 1191 Tempête dans un verre d'eau jd  
 1192 La démesure des contraintes JD  
 1192 Mesures de contrainte: L'ordre ou la justice? Philippe Abravanel  
 1193 Terminologie: subventions ag  
 1194 Réaction instinctive...et sagesse ag  
 1195 Le souk budgétaire JD

## 2. Politique cantonale et régionale

- 1154 Discours cosmopolite, pratique locale YJ  
 1154 L'année électorale 1994 cfp  
 1155 GE: Le Service des autos délégué pi  
 1156 Les microclimats du Flon ag  
 1157 VD: Le possible et l'impossible changement  
 – Et si l'alliance rose-verte

- Merci, nous sommes servis pi  
 1159 VD: A qui appartiennent les banques cantonales ? ag  
 1159 Services des autos: L'un gagnerait, l'autre pas pi  
 1162 VD: Fin de règne radical PI  
 1162 GE: Y a-t-il une vie après la crise ? jd  
 1163 GE: Savoir où l'on va Daniel Marco  
 1164 VD: La réforme immédiate AG  
 1165 Conseil d'Etat vaudois: A mi-chemin ag  
 1165 Les voix du POP Marianne Huguenin  
 1165 Privatisations, etc cfp  
 1165 Réformes Pierre-François Veillon  
 1166 De la démocratisation des occasions de débauche pi  
 1167 La loi électorale vaudoise, encore elle ! ag/pi  
 1169 Construction de logement et population ag  
 1170 Lausanne: Le bon franc au bon endroit pi  
 1170 La gauche, le pouvoir et la collégialité Pierre Chiffelle  
 1173 Les villes tentées par l'immédiateté fédérale ag  
 1173 Le Jura se rapproche de la Suisse jg  
 1174 NE: Une aide à la rénovation modérée et intelligente jg  
 1176 Les nouvelles frontières du Mittelland ag  
 1177 Des pouvoirs à équilibrer Daniel Marco  
 1178 Tilbourg et Berne cfp  
 1179 L'utopie des régions jg  
 1185 Six votes pour Zurich cfp  
 1186 Naturalisation: Destins peu ordinaires ag  
 1192 Le ton uni ne convient pas jd  
 1196 La rationalisation déstructurante ag  
 1196 Naturalisation: Convention vb

## 3. Economie

- 1155 Des chômeurs qui auraient pu être millionnaires AG  
 1155 Gatt, étape suivante Beat Kappeler  
 1159 Banque alternative suisse: C'est vert, ça rapporte ? jg  
 1159 Une question d'image réd  
 1161 L'abus du droit de recours et des sociétés-écrans ag  
 1163 Tout est investissement YJ  
 1163 Une banque de proximité courrier  
 1166 Des cadeaux qui viennent de loin Beat Kappeler  
 1166 Les prix Nobel d'économie et quelques autres ag  
 1167 Effet de contagion YJ  
 1167 Une clause sociale pour les

## DP Domaine Public

Dans cet index, en plus des signatures en toutes lettres, vous trouverez les initiales de:

- Valérie Bory vb  
 Claude Bossy cb  
 Jean-Pierre Bossy jpb  
 François Brutsch fb  
 Jean-Daniel Delley jd  
 Gérard Escher ge  
 Jean-Claude Favez jcf  
 André Gavillet ag  
 Jacques Guyaz jg  
 Pierre Imhof pi  
 Yvette Jaggi yj  
 René Longet rl  
 Charles-F. Pochon cfp

Les initiales en majuscules indiquent un éditorial

- échanges internationaux ?  
Jean-Christian Lambelet
- 1168 Nestlé: Réduction des effectifs, augmentation du dividende ag
- 1169 La grenouille qui réussit à se faire aussi grosse que le bœuf AG
- 1169 Nestlé: les bons chiffres
- 1169 Les économistes sont de grands enfants jd
- 1171 Le particularisme de nos intérêts ag
- 1174 Commerce mondial et social Mario Carera
- 1174 Clause sociale Beat Bürgenmeier
- 1174 Le compte-écran réd
- 1175 L'internationale des centres d'information ag
- 1180 Banques suisses - Performances élevées jg
- 1181 Banques: le grand bond ou les petits pas YJ
- 1184 Le patronat fait-il de la rétention à l'embauche ag
- 1186 Fusion, par absorption, de deux banques vaudoises ag
- 1186 De la Bibliothèque rose au Fleuve noir Jean-Pierre Ghelfi
- 1187 Re-ceci et re-cela YJ
- 1188 La relance, prédisent-ils yj
- 1188 Le match UBS-Ebner ag
- 1189 De la Cité des Doges à l'économie suisse Beat Kappeler
- 1189 Prévisions économiques Jean-Christian Lambelet
- 1191 Lutte contre le chômage, façon nipponne YJ
- 1193 Rendement sans odeur ag
- 1194 Le marché intérieur suisse ag
- 1194 Lendemain qui déchantent jg
- 1194 Faillites vaudoises vb
- 1195 Bretton Woods: les non-dits du 50e anniversaire Mario Carera
- 1196 Une fusion qui masque l'essentiel Pierre Chiffelle

#### 4. Environnement

- 1157 Orgamol: le bon prétexte et la mauvaise foi réd
- 1158 L'impôt ne sauvera pas l'environnement jd
- 1162 Pensées à froid sur une planète chaude ge
- 1162 Couverture nuageuse avec quelques éclaircies jd
- 1168 La pollution se rit des frontières. Pas encore la droit international rl
- 1170 Ménages et environnement jg
- 1171 Agenda 21: Encore faut-il passer aux actes rl
- 1173 La terre, multiple et menacée rl
- 1175 L'état écologique de la Suisse, an 1993 jg
- 1176 Le principe de précaution fait son entrée dans le droit international rl
- 1177 Le désert et le droit international progressent René Longet
- 1178 Les Etats font la loi, puis ils la contournent René Longet
- 1179 Transports à risques jd
- 1184 Un enjeu capital pour la Riviera Pierre Chiffelle
- 1189 Le bruit est le propre de la vie jg

- 1194 Superphénix ou Supercherie Fabienne Bugnon

#### 5. Energie

- 1166 Energie, consommation zéro (ou presque) jd
- 1181 Privilégier l'objectif - CO<sub>2</sub> jd
- 1193 Agir en priorité sur les gaspillages d'énergie Raymond Fawer
- 1193 Economiser, c'est facile jd

#### 6. Mobilité - transports

- 1154 Genève et ses gares: Le cul-de-sac Jacques Longchamp
- 1155 On ne peut être pour l'Initiative des Alpes et contre les 40 tonnes pi
- 1156 Swissmetro: Quelques détails à régler PI
- 1156 Les doutes du professeur PI
- 1156 Les coûts externes des transports Jean-Christian Lambelet
- 1157 Les Alpes politiques ag
- 1157 L'enrichissement privé grâce aux transports publics cfp
- 1159 TGV: Que M. Ogi change de rôle ! ag
- 1160 En route vers une nouvelle politique des transports pi
- 1160 Les Romands auraient pu être majoritaires courrier
- 1160 Swissmetro: La part de rêve et de tolérance yj
- 1161 Adolf Ogi est-il abonné à la Feuille fédérale ? PI
- 1161 Les Alpes politiques: Apprendre à gérer le conflit ag
- 1161 Des précisions de poids pi
- 1161 La troisième voie Lausanne-Genève ag
- 1163 Un manque flagrant d'imagination jd
- 1169 Le Simplon perd des points fb
- 1178 D'autres idées d'économies pi
- 1180 Plus de gens dans les trains pi
- 1184 Le bon sens a enfin prévalu pi
- 1187 Touche pas à ma bagnole pi
- 1189 Laissez passer les directs! pi

#### 7. Politique sociale - santé

- 1155 Assurance-maladie: Trouble jeu des cantons jd
- 1156 Trop facile, le moratoire jd
- 1157 Une histoire sans importance PI
- 1158 Le retour de l'assistance publique Michel Cornut courrier
- 1159 Soins à domicile
- 1160 La solidarité entre les générations AG
- 1161 Prévention Odette Masson
- 1161 La sécurité à un franc Odette Masson
- 1161 Au choix: déménager ou arrêter de fumer. Ou les deux ge
- 1163 Egalité femmes-hommes: Le Conseil national a chipoté sur une protection minimum pi

- 1163 Petite histoire de l'(in)égalité de salaire réd
- 1163 Vos enfants paieront-ils votre AVS ? Jean-Pierre Fragnière
- 1165 Chômage: donner une nouvelle chance AG
- 1169 AVS: L'égalité profite aussi aux hommes. Les femmes paieront pi
- 1173 Pour sauver la dixième révision de l'AVS JD
- 1174 Aide sociale: La course contre la montre Jean-Pierre Fragnière
- 1176 Des pauvres dans la ville jg
- 1177 Une solution originale cb
- 1177 Assurance-maternité après terme ag
- 1179 Punir des délinquants ou soigner des malades pi
- 1179 Prescription médicale de stupéfiants ge
- 1180 Ouvrir le débat sur la répression pénale ag
- 1185 Toujours plus de chômeurs de longue durée vb
- 1185 Expérimenter encore et toujours: Partage du travail jd
- 1185 Comment l'égalité progresse Sylviane Klein
- 1185 Letten, exclusion et crise des villes Daniel Marco
- 1186 La famille, parent pauvre vb
- 1187 Un tournant dans l'histoire de la sécurité sociale Jean-Pierre Fragnière
- 1189 Le prix de la santé, solidairement JD
- 1189 Quatre comités hétéroclites jd
- 1191 Revenir à la notion d'assisté... pi
- 1192 Assurance maladie: Calculons, d'accord, mais que l'addition soit correcte jd
- 1192 Sous la bulle, la famille vb
- 1193 Assurance maladie: coût vaudois d'un refus vb
- 1194 La rigueur, certes, mais dans la solidarité jd
- 1196 L'assurance-chômage est-elle nationalisée? ag

#### 8. Syndicats - travail

- 1154 Maraîchers genevois: Clandestins ou saisonniers jpb
- 1154 Action syndicale: L'indispensable réflexion jd
- 1158 De l'eau au moulin des syndicats jd
- 1158 A quelle heure, la nuit ? ag
- 1165 Le pouvoir aux salariés, les rentes aux retraités pi
- 1169 Les caisses de pensions sous lointaine surveillance ag
- 1169 Des rôles nouveaux Daniel Marco
- 1170 Les propositions du syndicat cfp
- 1171 Recul de l'emploi, encore en 1994 ag
- 1177 Le succès immérité du salaire au mérite jg
- 1186 Ca ne mange pas de pain vb

## 9. La Suisse et l'Europe

- 1156 L'extrême droite dépose son initiative anti-européenne. Bonne nouvelle ! ag  
1161 Un pas vers l'Europe réd  
1162 L'arrivée de petits Etats – Eviter l'obstruction – Les négociations sur le transit autrichien ag  
1174 Si la Suisse jouait aux cartes, elle serait pomme avec le bour pi  
1178 Des oppositions surmontables jd  
1179 Prendre des risques unilatéraux AG  
1181 Les initiatives de la méfiance ou de l'impatience ag  
1182 L'agriculture au pied du Gatt AG  
1182 Non aux chemins de traverse Roger Nordmann  
1187 La modestie est de mise jd  
1187 La Finlande et la Suisse ag  
1189 Les négociations bilatérales nous renvoient d'abord à nous-mêmes ag  
1191 Mais parlons-en donc! jd  
1193 Au-delà des petites ruses AG  
1193 Le rôle des petits Etats jd  
1193 Similitudes et leçons jd  
1196 Le syndrome de Gessler jd

## 10. Tiers-monde

- 1179 Les Magasins du Monde ont 20 ans ge  
1181 Les défis de la Conférence mondiale du Caire Mario Carera  
1187 Histoire d'un migrant vb  
1193 Un saupoudrage varié jg

## 11. Formation – Enseignement

- 1154 Numerus clausus: Une solution dictée par la paresse jcf/jd  
1159 Si toutes les universités voulaient se donner la main jcf  
1161 Quelques pas qui ne font pas encore un «big bang» jd  
1170 Des réformes en nombre et dans le désordre hcf  
1178 La roue et la tranchée Jean-Claude Favez  
1181 Un débat éternel et sans issue - numerus clausus jd  
1184 Les bémols d'un défi européen vb  
1188 Réformes dans le désordre jcf  
1188 A la recherche d'un premier emploi jd  
1189 Le statut des maîtres secondaires vaudois, historiquement ancré ag  
1191 Un investissement rentable Eric Baier/jd  
1192 Ecole et austérité: Les vrais enjeux Philippe Martinet  
1195 Vers quelles réformes vb  
1196 Grand tollé pour réflexion courte jd

## 12. Médias

- 1154 Le dernier «Jet d'Encre» pi  
1154 RTL: Le loup aux portes de la bergerie pi  
1155 Presse quotidienne: La dure loi du commerce jd  
1156 Les dix ans d'Acidule jg  
1161 Il n'a pas été transigé avec les exigences qualitatives de la TSR Raymond Vouillamoz  
1166 Acidule en crise, Lausanne écoute jg  
1168 Zapping technologique PI  
1169 Journaux confessionnels genevois cfp  
1173 La Poste ne veut plus subventionner les journaux pi  
1176 Les comptes 1993  
1180 Salaires à la baisse – journalistes pi  
1182 Convention collective journalistes François Geyer  
1183 La presse de gauche existe en Suisse romande cfp  
1185 Du combat à la résignation – journalistes - typos pi  
1187 Un rédacteur en chef démissionne vb  
1194 L'art de la désinformation jg

## 13. Sciences et techniques

- 1157 Biomédecine: L'heure des lois ge  
1158 A qui appartiennent les recherches génétiques ? ge  
1159 Internet: Voyage électronique planétaire ge  
1166 L'homme transgénique, enfin ge  
1168 Tabac: Alimentaire ou pharmaceutique ? ge  
1169 20 minutes plus tard, le microbe est devenu résistant ge  
1173 Elle a toutes les qualités, elle est donc transgénique ge  
1177 Votre voisin assassin a peut-être le même code génétique que vous ge  
1181 En feuilletant le livre du congrès de Yokohama ge  
1184 L'énergie du désespoir ge  
1196 Obésité: l'heure des gènes ge

## 14. Cultures

- 1156 Les écrivains au travail Jérôme Meizoz  
1157 Echanges de biens culturels: Un article constitutionnel, fruit d'un étonnant mélange jg  
1157 L'imaginaire social helvétique à l'épreuve de la longue durée Eric Baier  
1158 Marché de l'art: Une offensive contre les abus jg  
1159 L'espace public et les artistes Jérôme Meizoz  
1159 En anglais, et alors ? pi  
1160 Echange de biens culturels: La place et le rôle de la Suisse Marc-André Renold  
1160 Pas de doctorat pour l'auteur des

- «Versets sataniques» jd  
1161 Printemps de femmes ag  
1162 Musiques d'avenir Jean-Luc Seylaz  
1163 Les Suisses, langues et religions cfp  
1163 Edition genevoise, état des lieux jg  
1165 Un Juste parmi nous Jean-Luc Seylaz  
1167 René Guignard, peintre jg  
1168 Obsession de la quête et nécessité de l'inachèvement Jérôme Meizoz  
1171 La langue n'est pas neutre. Elle n'est pas innocente non plus. Sylviane Klein  
1171 Une aventure de l'écriture Jérôme Meizoz  
1174 Culture: L'affaire des villes, après comme avant yj  
1175 Une certaine Afrique Jean-Luc Seylaz  
1178 Quartier terre Jean Kaempfer  
1179 Le Mort en Arabie Jean-Luc Seylaz  
1180 Le cinéma, l'argent et le risque Lorette Coen  
1181 Une rentrée littéraire foisonnante Catherine Dubuis  
1186 Flon: une défaite de la culture Lorette Coen  
1187 Renouveler les mythes jd  
1187 Quelques noix sur un bâton ag  
1187 Musées: célébrer une nouvelle messe jg  
1189 Nouvelle collection bilingue vb  
1189 Musées: une messe bonne à célébrer YJ  
1189 La littérature des valeurs sûres Jérôme Meizoz  
1191 Petits éditeurs: diversité ou qualité? Catherine Dubuis  
1191 Hesselbarth ag  
1191 Le plurilinguisme suisse vécu défensivement ou offensivement ag  
1192 L'inventaire de Hürlimann Michel Joyet  
1192 Musique: des initiatives précieuses jg  
1193 Portrait d'une dictature Catherine Dubuis  
1195 Œuvre paradoxale pour un temps de confusion Michel Joyet  
1195 Quelle histoire, qui parle, qui écrit? Jean-Luc Seylaz  
1196 Les miniZoé sont arrivés Jean-Luc Seylaz

## 15. Divers

- 1154 Théorie et pratique de la vie communautaire – Approche de la théorie de la justice de Rawls – Au bas du Chenit – Les helvétistes ag  
1155 Dévaluation anticipée ag  
1155 Des architectes mieux admis morts que vivants cfp  
1157 Scènes judiciaires Michel Glardon  
1158 Justice en marge pi  
1159 Tout se complique, vivent les solutions simples JD

- |      |  |                    |      |   |
|------|--|--------------------|------|---|
| 1159 | Loterie électorale   | cfp                | 1168 | 4. Vive la concurrence !  |
| 1161 | L'art de faire croire                                      | Jean-Pierre Ghelfi | 1168 | Le ramassage des ordures à Phoenix                              |
| 1162 | Ce sentiment d'insécurité...                               | jg                 | 1168 | L'expérience du Minnesota                                       |
| 1168 | Population actives: des chiffres à choix                   | jg                 | 1169 | 5. Priorité aux objectifs                                       |
| 1168 | Un beau procès   | Michel Gardon      | 1169 | Le budget de contrôle des dépenses                              |
| 1178 | Mieux vaut l'espéranto que l'anglais                       | jg                 | 1170 | 6. Et si l'on s'intéressait un peu aux résultats ?              |
| 1178 | Petits pays, grandes régies                                | jg                 | 1170 | La recherche de la qualité                                      |
| 1180 | Fabrique de DP - passage témoin                            | red.               | 1171 | 7. Priorité aux besoins des usagers                             |
| 1181 | Tout savoir sur le sida                                    | jg                 | 1171 | Dépoussiérer les bibliothèques                                  |
| 1182 | Tirer les leçons du Flon                                   | yj                 | 1171 | Du chaos à un service adapté aux besoins                        |
| 1182 | Hommage à André Tanner                                     | Jeanlouis Cornuz   | 1173 | 9. Prévenir vaut mieux que guérir                               |
| 1183 | Retour à la Suisse   | Jean-Claude Favez  | 1173 | Construire le futur   |
| 1183 | Un mot vient aussitôt à l'esprit: austérité                | François Gross     | 1173 | Penser le long terme  |
| 1183 | Le coût du pouvoir   | Ruth Dreifuss      | 1174 | 10. Moins de hiérarchie, plus de participation                  |
| 1185 | Choses vues - Afrique du sud                               | jg                 | 1174 | La gestion participative  |
| 1186 | Les explications réductrices d'une mort collective         | AG                 | 1175 | 11. L'Etat au secours du marché, le marché au service de l'Etat |
| 1186 | vieillesse: une conquête moderne                           | jg                 | 1175 | Comment restructurer le marché                                  |
| 1188 | Quand l'esprit d'entreprise ne vient pas aux collectivités | PI                 | 1176 | 12. Un nouveau modèle de gouvernement                           |
| 1188 | Carlos et Carla: incarcération de quatre militants         | Michel Gardon      |      |   |
| 1188 | Du bon usage du téléphone mobile                           | vb                 |      |   |
| 1191 | Hommage à Jean Moser-Gilliard                              | cfp                |      |   |
| 1191 | Droits de l'enfant: une adhésion conditionnelle            | vb                 |      |   |
| 1192 | La longue route des socialistes valaisans                  | ag                 |      |   |
| 1193 | Professions ambulantes: un maquis législatif               | vb                 |      |   |
| 1194 | Sincérité payante  | YJ                 |      |   |
| 1194 | Une prison à l'ancienne                                    | Michel Bory        |      |   |
| 1194 | Prison de rêve, prison sordide...                          | jd                 |      |   |
| 1194 | Le pouvoir des juges                                       | Philippe Abravanel |      |   |
| 1195 | Roger Stéphane: un esprit libre dans le siècle             | ag                 |      |   |
| 1195 | Cahiers et brochures politiques et portatifs               | ag                 |      |   |
| 1195 | Le secret de l'enquête pénale                              | Philippe Abravanel |      |   |
| 1195 | Mulhouse et la Suisse                                      | cfp                |      |   |
| 1196 | Beuve-Méry et Uriage                                       | Claude Bossy       |      |   |
| 1196 | Réfugiés: pour un accueil digne de ce nom                  | jd                 |      |   |

## 16. Quand l'Esprit d'entreprise vient à l'Etat

jd

- |      |   |
|------|---|
| 1165 | 1. Quand l'esprit d'entreprise vient à l'Etat           |
| 1165 | La piscine de Visalia                                   |
| 1166 | Lâche la rame et tiens le gouvernail                    |
| 1166 | La rénovation urbaine à Tampa, Floride                  |
| 1167 | 3. Le pouvoir aux usagers                               |
| 1167 | Kenilworth Parkside, un quartier autogéré de Washington |

# Quand le hasard gouverne

*A part quelques éclaircies prometteuses, l'Année internationale de la famille (AIF 94) aura finalement été le révélateur des lacunes de la politique sociale et familiale de notre pays.*

## REPÈRES

Outre le programme national de recherche PNR 29, *Changements des modes de vie et avenir de la sécurité sociale*, le recensement de la population de 1990 a également permis de découvrir tout un pan de la réalité familiale suisse, avec l'étude de l'Office fédéral de la statistique, *Familles d'aujourd'hui*.

Quant à l'étude *Population et prévoyance sociale*, dirigée par Beat Fux (Institut de sociologie de l'université de Zurich), elle s'inscrit dans un programme international et met en avant, parmi d'autres intéressantes comparaisons, le fait que notre pays est le seul, parmi ses voisins européens du nord, à avoir une proportion élevée de femmes actives n'ayant délibérément pas d'enfant.

Nombre moyen d'enfants par femme (1991)	
Italie	1,26
Espagne	1,28
Allemagne	1,35
Grèce	1,40
Portugal	1,42
Autriche	1,50
Belgique	1,57
<b>Suisse</b>	<b>1,60</b>
Pays-Bas	1,61
Danemark	1,68
France	1,77
Finlande	1,80
Royaume-Uni	1,82
Norvège	1,92
Etats-Unis	2,09
Suède	2,11

(Source, A. Monnier, *Population* n° 4-5)

(vb) Certes, des avancées notables ont été réalisées en 1994: Vaud, création d'une Commission permanente (consultative); au niveau fédéral, le projet d'assurance-maternité a passé le cap de la procédure de consultation en automne 94. Mais la question des allocations familiales continue ici et là à diviser les partenaires sociaux.

Si le but de l'AIF 94 était de parler de la famille, il est atteint. Dans le discours actuel, répercuté par les médias, l'image d'Epinal de la famille traditionnelle a cédé la place aux multiples formes de familles urbaines.

Les réalisations les plus significatives ont cependant trait aux différentes recherches, menées pour la plupart dans le cadre du programme national de recherche PNR 29.

## Politique démographique: le désert

Dans un pays où les carences de la statistique sociale se traduisaient jusqu'à récemment par l'inexistence d'outils d'analyse et de connaissance indispensables, où le chercheur Pierre Gilliard dit même avoir été victime de rétention d'information, il faut saluer le travail réalisé pour l'ouvrage *Politique familiale et budget social de la Suisse*, OFS 1994 (voir DP 1186). Pour la première fois, les outils statistiques permettent de comparer les données suisses avec celles de nos voisins. On sait maintenant que la Suisse consacre 1% de son PIB à la famille, alors que la moyenne des pays de l'Union européenne est de 1,7% (seules la Grèce et l'Espagne sont en dessous).

C'est dans cet élan de la recherche qu'il faut mentionner un livre tout récemment paru<sup>1</sup>, qui traite de la dénatalité.

La problématique de la population (naissances, décès, balance migratoire) ne fait pas l'objet d'une réflexion globale en Suisse, mais résulte de politiques au coup par coup. Diane Abrecht-Gabus constate que rien n'est dit sur la population, dans le programme de législation du Conseil fédéral. Rien n'a changé depuis la déclaration du gouvernement, répondant en 1980 à l'auteur d'une motion en ces termes: «*la politique démographique ne peut être évaluée en dehors des principes de la morale et de l'Etat de droit social*». Langue de bois pour une absence de doctrine, qui ressort des propos suivants: «*chaque citoyen, chaque famille, chaque couple assume une responsabilité individuelle*» (ibid.).

Oui, mais quand le taux de fécondité est si bas, faut-il continuer à laisser au hasard le soin de décider de la politique démographique? S'inquiéter du financement futur de l'AVS sans se soucier de remonter le taux de

natalité au chiffre nécessaire de 2,1 enfants par femme (renouvellement des générations) n'est-ce pas complètement irrationnel?

On lit bien dans ces réticences le spectre d'un natalisme coercitif, dont le repoussoir était la Roumanie de Ceaucescu. On devrait plutôt citer en exemple la Suède, qui consacre la plus forte quote-part de son PIB en Europe à la politique familiale (5%). Résultat: c'est le seul pays développé dont le taux de fécondité atteint à nouveau le renouvellement des générations. Avec une politique progressiste, respectueuse du double rôle de la femme, faite de congés parentaux avec emploi garanti, de lieux d'accueil pour tous les enfants, de réinsertion professionnelle.

Outre l'analyse des causes de la dénatalité, l'étude relève l'intéressante disparité du taux de fécondité entre cantons campagnards catholiques et cantons urbains protestants, les uns atteignant plus de 2 enfants par femme et les autres se situant bien en dessous. C'est que le choix d'être parents dépend de causes à la fois complexes et imbriquées: fonder une famille relève d'un ensemble de valeurs qui brouillent les clivages politiques, comme on peut le constater dans la discussion actuelle sur le projet d'assurance-maternité (voir la prise de position de la secrétaire générale de l'UDC, *Journal de Genève*, 29 décembre, qui en appelle à un consensus bourgeois pour sauver le projet de Ruth Dreifuss).

## Le bébé ou le métier

Mais c'est du côté des femmes, dans la conciliation entre travail et famille, qu'il faut chercher peut-être la solution du problème. Or on constate en Suisse une dissociation carrière/maternité. La Suisse cesse de travailler à plein temps ou même complètement lorsqu'elle a un enfant. Question de mentalités, mais aussi d'absence de structures d'accueil. En France et en Scandinavie, la fécondité est plus élevée que chez nous et pourtant le taux d'activité professionnelle des mères y est plus fort. La majorité des chercheurs notent la corrélation entre les mesures de politique familiale et la natalité.

Il est grand temps de lancer le débat sur l'avenir de la population en Suisse, même et surtout s'il met en cause deux tabous: la place de la femme et la question de l'identité helvétique. Sans immigration, une société dont les générations ne se remplacent plus s'achemine théoriquement à sa perte. ■

<sup>1</sup>*L'enfant dans la balance*, Diane Abrecht-Gabus, Ed Seismo, Sciences sociales et problèmes de société, Zurich, 1994.

L'INVITÉE DE DP

# Urbanisme au féminin

*L'aménagement du territoire, l'urbanisme, la construction sont aujourd'hui encore la traduction sur le terrain d'une réflexion essentiellement masculine. Des femmes urbanistes et architectes s'associent pour faire entendre leur voix.*

SYLVIANE KLEIN

rédactrice en chef de  
*Femmes suisses*

## UNE RÉFLEXION CRITIQUE

Iren Hupfer est l'instigatrice du PAF (Planung und Architektur von und für Frauen), une association de femmes architectes et urbanistes constituée à Berne le 12 novembre dernier. L'idée de la création d'un tel groupe est née d'un séminaire organisé par l'Ecole polytechnique de Zurich sur les aspects féminins et masculins dans l'aménagement des villes. Thème peu porteur pour les hommes, puisque ces derniers n'avaient pas daigné y pointer le bout de leur nez.

Ursula Paravicini est urbaniste à Genève. Sa réflexion peut être résumée comme suit: «L'organisation de la ville est un héritage du passé. Un passé lié à l'essor des grandes industries qui a divisé les agglomérations en deux parties distinctes: les zones où l'on habite et les zones où l'on travaille. Alors qu'au 19<sup>e</sup> siècle encore, les femmes allaient chercher l'eau au dehors et se rencontraient au lavoir, au 20<sup>e</sup> siècle la ménagère s'isole dans son foyer. Les quartiers deviennent des lieux morts. Le centre des villes, où se concentrent les activités économiques, culturelles et sociales, est principalement destiné aux couples sans enfants et aux hommes».

L'aménagement des espaces habités et la conception des bâtiments témoignent de l'absence des femmes dans cette réflexion. Si la Loi sur l'aménagement du territoire, entrée en vigueur en 1979, prévoit une large consultation des personnes concernées par l'organisation de l'espace, force est de reconnaître que les femmes sont encore bien peu représentées dans les organes de décision. Même dans les endroits nouvellement conçus, les hommes ont modelé l'espace en fonction d'une division traditionnelle du travail: femmes au foyer, hommes à l'atelier.

## L'architecture reflète la division des tâches

L'architecture et l'urbanisme ayant été durant longtemps des disciplines exclusivement masculines, l'activité des hommes a servi de référence dans l'aménagement du territoire bâti. Même le langage trahit ce phénomène. Ainsi de l'expression «cité-dortoir». L'occupation de cet espace durant le jour par des enfants, des femmes ou des vieillards est occultée. Les hommes subvenant à l'entretien de leur famille, ils ont imaginé des communications aussi rapides et commodes que possible pour faire la navette entre le domicile et le lieu de travail, prévoyant pour les femmes des écoles et magasins proches du domicile. Cette conception de la société ne correspond plus à la réalité. En 1960, deux tiers des femmes étaient au foyer. Dans les années 90, 58% des femmes (mariées et non mariées) sont actives en dehors de leur foyer.

La vitesse du trafic motorisé mesure le degré d'aménagement des villes et des campagnes. Et tant pis pour ceux qui se déplacent lentement: personnes âgées, handicapés, enfants à pied ou à vélo... En dehors des zones habitées, les garages souterrains, artères à grande circulation, arrêts de bus, deviennent pour eux des lieux redoutables.

## Des villes différentes

Avec l'avènement de femmes architectes, le domaine du logement et de la sphère privée leur a été dévolu comme un apanage typiquement féminin. Rares sont les femmes qui se sont vu confier des projets de lieux publics comme des églises, des bâtiments administratifs, des théâtres. Pourtant, ces réalisations existent, comme en témoigne la thèse d'une jeune chercheuse de l'EPFL, Evelyne Lang, qui s'est penchée sur l'histoire des femmes architectes dans notre pays.

Au siècle dernier, des Américaines ont largement contribué aux réformes urbaines. En

1905, préoccupée par la division du travail domestique et du travail rémunéré, une féministe américaine, Charlotte Perkins, imagine la transformation d'un hôtel en un bâtiment où des logements sans cuisine côtoieraient des services communautaires, garderie, salle à manger, service d'aide-ménagère et de restauration pour tous les résidents. Un magazine de l'époque s'est indigné: «Ce genre de construction est l'ennemi le plus dangereux que le foyer américain ait jamais rencontré; c'est la fleur consommée de l'irresponsabilité domestique».

Plus près de notre époque, au Canada, une organisation féministe, le Women Plan Toronto, conçoit un programme d'action. Son but est d'améliorer la qualité de la vie urbaine en aidant les Torontoises à faire entendre auprès des autorités leurs besoins spécifiques, les problèmes de sécurité, etc.

Sous cette impulsion, d'autres groupes influents se sont développés ailleurs au Canada, puis dans quelques pays d'Europe, comme en Suisse, à Zurich (Frauenlobby Städtebau).

## Perte de prestige

Si les femmes ont été absentes des réflexions en matière d'aménagement, c'est que, jusque vers les années 80, elles étaient rares à se lancer dans cette profession.

Au département d'architecture de l'EPFL, Inès Lamunière est la première et seule femme à avoir accédé, en octobre 1993, au poste de professeur extraordinaire. Elle explique la progression des femmes par l'engouement qu'ont connu les sections d'architecture et d'histoire depuis les années 80. «Mais, ajoute-t-elle, non sans une pointe d'ironie, la perte de l'aura que connaissait autrefois cette profession a certainement contribué à ne plus être le privilège des hommes!». Elle insiste sur la difficulté des femmes à rester à la pointe des nouvelles techniques, à pratiquer au maximum de leurs compétences tout en élevant une famille. Les directives de l'EPFL pour augmenter le nombre de femmes doctorantes ou professeures ne suffisent pas. C'est l'organisation sociale qui est en cause, avec des structures toujours inadaptées au travail féminin.

Cependant, Inès Lamunière se distancie des positions radicales de certains lobbies féminins: «Il n'y a pas une manière masculine ou féminine d'aborder l'architecture; il n'y a que de bons ou de mauvais architectes».

Plus les femmes participeront à des projets urbanistiques et aux processus décisionnels, plus leurs besoins seront pris en compte. Mais en ces périodes de vaches maigres, les larmes coulent sur les caisses vides... ■

# La captation religieuse d'un pouvoir

(ag) *L'Ordre du temple solaire a suivi, post mortem, le chemin des grands faits divers. Après l'effervescence de l'actualité à la une, les enquêtes plus poussées des hebdomadaires, voilà le livre qui s'efforce d'être une réflexion à chaud. Premier sorti, il se distingue par une inconvenante absoluton du théologien Carl-A. Keller, mais aussi par la publication de deux documents significatifs: le règlement et le «testament» de l'ordre. Ils permettent de porter la discussion sur les pouvoirs détenus.*

## REPÈRES

Raphaël Aubert, Carl-A. Keller, *Vie et Mort de l'Ordre du Temple Solaire*. Éditions de l'Aire, 1994.

Ceux qui voudraient s'initier à l'ésotérisme peuvent consulter d'excellents *Que sais-je?* notamment celui d'Antoine Faivre: *L'ésotérisme*, 1992, que complètent dans la même collection des essais sur L'Hermétisme, les Rose-Croix, la Kabbale, l'Astrologie, l'Alchimie, la Franc-Maçonnerie.

Chacun de ces ouvrages comporte une bibliographie qui permet ... d'aller plus loin.

L'ouvrage de Faivre, très complet, met en évidence aussi l'influence de l'ésotérisme sur la littérature et les arts. De Baudelaire et Nerval au surréalisme, la liste est riche. Même démonstration, bien sûr, pour la littérature allemande et anglo-saxonne.

Les mouvements ésotériques, et l'Ordre du temple solaire n'échappait pas à la règle, aiment fonder leur originalité sur la Grande Tradition. Elle est constituée de mouvements historiquement créés, telle la Rose-Croix au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais le fond commun de la Tradition dépasse de beaucoup l'apport d'un seul théosophe ou d'une seule quête: les mystères de la vie, de l'évolution du monde, de l'invisible, de l'après-mort seraient déchiffrables par des méthodes différentes de celles de la science expérimentale ou de la révélation des religions reconnues. L'univers serait fait de correspondances, qu'il s'agit d'interpréter avec d'autres principes que ceux de la logique ordinaire du tiers exclu et de la non-contradiction. La Nature serait vivante, souffrante, lieu d'une dramaturgie où s'opposent l'homme, Dieu, mais aussi les forces du mal, les sages salvateurs, les anges et les esprits. Seuls les «suprêmes savants» peuvent posséder et transmettre cette «science exacte» et authentique.

L'ésotérisme véhicule des croyances où se mêlent l'astrologie, la Kabbale juive et chrétienne, l'alchimie, la gnose, l'égyptologie, etc... Dans les textes publiés de l'Ordre solaire, il est possible de rechercher ces diverses sources, s'y ajoutant de surcroît des notions de chevalerie et d'ordre monastique, initiatique, mystique. Quel confusionnisme! Il échappe par son illogisme même à toute réfutation. Mais la question de la vérité n'est pas celle qui mérite attention. En revanche sont significatifs les processus de détention et de captation du pouvoir.

## Un règlement de 48 articles

Un des mots-clés des statuts de l'ordre est «secret» ou ses synonymes: «en aucun cas être divulgués», «confidentiel». Ce secret correspond donc à une vérité exclusive. Art. 6: «Les enseignements, disciplines et pratiques, que divulgue l'OTS à ses membres, font partie intégrante et inaliénable du patrimoine spirituel du Temple et ne peuvent par conséquent être dévoilés à des tiers». Mais le secret ne concerne pas seulement les vérités enseignées. Il s'attache aussi à l'organisation elle-même. A la tête de l'OTS, réclamant de lui une obéissance absolue, est installée la Synarchie du Temple (art. 8). Ses membres sont et resteront se-

crets (ibid.). Personne ne peut connaître la liste des adhérents, ni leurs noms et adresses (art. 12). Enfin, comme dans toute société initiatique, les membres gravissent les degrés d'une hiérarchisation. D'abord les Frères du parvis (1<sup>er</sup> degré), subdivisé lui-même en trois échelons, puis les Chevaliers de l'Alliance, trois échelons, et enfin, dernier degré, les Frères des Temps Anciens, qui compte trois marches d'accès à la Grande Tradition. La progression est soumise à des conditions: le libre engagement du postulant, l'étude de l'Enseignement (toujours les majuscules) et le contrôle de la Synarchie.

Se dégagent ainsi avec netteté les conditions d'une captation de pouvoir: la prétention de détenir, comme on posséderait la pierre philosophale, la Formule de la Vie; la mise sous secret de cette Vérité, qui n'est dévoilée qu'à ceux-là seuls qui s'engagent à la mériter; la mise en place d'un parcours initiatique à la fois volontaire et d'obéissance; le contrôle absolu par des chefs autoproclamés.

## Savoir et pouvoir

Tout savoir est un pouvoir, qu'il s'agisse de l'interprétation de la nature et des règles biologiques, qu'il s'agisse de la vie économique ou politique. D'où l'exigence constante, mais souvent contournée, d'une transparence et d'une mise en commun. Les scientifiques exigent la publication et par conséquent la vérification de toute découverte, dont des brevets peuvent, il est vrai, réserver l'exploitation. En économie, le délit d'initié a été introduit dans les codes pénaux, mais il ne sanctionne qu'un abus de pouvoir dans le «secret des affaires»; la démocratie veut des débats de domaine public, mais accepte que des sociétés secrètes puissent en sous-main interférer dans la discussion ou la décision. Dans ces domaines, du moins, scientifique, économique, politique, les termes dialectiques du savoir et du pouvoir sont clairement posés.

Tout autre chose pour ce qui touche à la croyance et à la foi, qui ne sont pas de l'ordre du vérifiable et du contrôlable.

Les grandes religions monothéistes sont des religions du livre, donc comme telles

## A bas les princesses captives!

### RÉFÉRENCE

L'article de Jean-Paul Lafrance, «La machine métaphysique. Matériaux pour une analyse des comportements des Nintendo Kids», est paru dans la revue *Réseaux*, Communication, technologie, société, octobre 1993, n° 67, consacré aux jeux vidéo, France Télécom, CNET/CNRS.

(vb) Sur un échantillon de 100 jeux à succès, un sociologue américain a constaté que les femmes ou jeunes filles étaient inexistantes dans 92% des cas. Seuls 8% de ces jeux intègrent une femme dans leur scénario: 6% représentent une «demoiselle» en détresse et 2% seulement un personnage féminin actif. Selon une étude parue dans la revue *Réseaux*, les figures féminines sont davantage objets que sujets de l'action, et plus particulièrement victimes. De surcroît, elles n'ont pas de nom, tout comme d'autres figures emblématiques de la féminité, dont l'identité se résume à un prénom: hôtesse, top-models. Les filles intériorisent ainsi la dépendance et les garçons la domination. En ce sens, note l'étude, les jeux vidéo ne sont pas pires que les autres images véhiculées par la publicité, la télévision, le cinéma, et même les livres scolaires.

Dans «La revanche de Custer», le joueur qui arrive à manœuvrer le général sous une pluie de flèches, peut ensuite le regarder violer une jeune femme indienne «sans défense, mais souriante, attachée comme Jeanne d'Arc au bûcher», dit l'étude citée. Précisons que ce jeu, fonctionnant sur Atari, a déclenché des manifestations féministes à New York il y a une dizaine d'années. Il n'a pas eu le succès escompté et a disparu rapidement du marché des jeux vidéo.

Ces activités ludiques s'adressent à des jeunes de 8 à 12 ans. Bien que la nouvelle génération des jeux vidéo défie le temps et l'espace grâce à une technologie de pointe, les rôles, on le voit, restent on ne peut plus stéréotypés. Pourtant il existe des associations ou des mouvements féministes qui protestent. Les créateurs de jeux vidéo tournent la difficulté en déssexualisant les protagonistes, en robotisant les personnages. Mais ce sont le plus souvent les lobbies conservateurs qui montent au créneau...C'est au nom de la moralité publique ou pour la protection des enfants qu'ils interviennent.

Une fillette, passionnée de jeux Nintendo, interrogée par un chercheur américain, explique qu'elle trouve stupide l'idée de devoir sauver la princesse, dans «Super Mario 1» et dans «Zelda». Mais la voix des filles sera peut-être entendue dorénavant, en vertu de l'irrésistible extension du «politically correct». En effet, les fabricants craignent d'être boycottés par différents groupes de pression américains. Certains jeux incorporent désormais les thèses écologiques, la chasse à la pollution; l'un d'entre eux permet au joueur de sauver les dauphins de l'homme prédateur. Les héros deviennent des héroïnes, les armes sont remplacées par des trouses de secouristes. Ne désespérons pas. ■

●●●

accessibles à tous, sachant lire du moins, ce qui n'a pas toujours été dans la capacité de chacun. Qui dit livre dit aussi interprétation du livre, herméneutique. Les Eglises n'ont cessé de s'interroger ou de se déchirer sur la portée des textes, leur traduction et surtout la compétence de les interpréter. Plus cette compétence est réservée et exclusive, plus elle correspond à un pouvoir fort sur autrui.

Les sociétés ésotériques et secrètes, tel l'Ordre du temple solaire, referment l'ouverture des religions universelles, fondées sur une parole rendue publique. La vérité n'est réservée qu'aux seuls initiés. Ceux qui l'interprètent hors de tout contrôle détiennent un pouvoir d'autant plus absolu.

### Critique interne

Le drame sanglant de l'Ordre du temple solaire devrait susciter, à sa lumière criminelle et incendiaire, des réexamens qui dépassent cette gêne des familles découvrant les égarements d'un parent éloigné. La critique peut être rationnelle et externe. J'en ai dit la nécessité dans une société qui favorise la recrudescence de l'ésotérisme et de la pensée magique. Mais elle a ses limites face à la croyance. La critique interne, qui ne s'attaque pas à l'objet de la foi, met en évidence une typologie de la nature de la révélation, de la forme de la transmission, des pouvoirs et des obédiences qu'elle implique. L'Ordre du temple solaire démontre la corrélation forte entre secret, initiation et pouvoir. Si l'on voulait inverser cette logique, il faudrait instituer la règle contraire: plus le mystère (prétendument) dévoilé est fort, surnaturel, moins il autorise le détenteur ou le dépositaire à exercer un pouvoir direct et hiérarchisé sur ceux à qui il le divulgue. ■

### Réformer l'Etat

Dans le sillage du débat suscité par le best seller *Reinventing Government*, dont *Domaine Public* a tiré une brochure que tout le monde s'arrache (prix: douze francs, plus port) *DP*, le *Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne*, ainsi qu'*Atag Ernst & Young Consulting* organisent deux tables rondes sur le thème.

● La première le **mardi 31 janvier** à l'Hôtel Métropole, Genève, Salon Wagner, à **18 h** et la seconde à l'Hôtel Palace, Lausanne, Salon Richemont, le **jeudi 2 février**, même heure.

● Inscriptions jusqu'au 26 janvier au *Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne*, Mme Dichy, 12, Rue de Hesse, c p 1211, Genève 11, ou par fax au 022/ 819 89 04.

● Invités: A Genève: Olivier Vodoz, Bruno Muller, Yves Emery, Beat Kappeler, Jean-Daniel Delley. A Lausanne: Claude Ruey, Ernst Buschor, Dominique Grobéty, Jean-Daniel Delley.

Animation: Sabine Estier, Daniel S. Miéville, Antoine Maurice. ■

# Domaine public – Index 1995

## 1. Politique fédérale

1200	La transparence dévoyée	YJ
1200	L'horizon bouché par les chiffres	jd
1201	Ces élections qui tétanisent	JD
1202	Un simple sarclage	AG
1203	Un système boursouflé	
	Beat Kappeler	
1204	Expo nationale: imaginer de vrais défis	JD
1204	NLFA: Une improvisation coûteuse	pi
1204	NLFA: Les promesses rendent les fous joyeux	ag
1204	Ces parlementaires qui devront faire un nœud à leur mouchoir	ag
1205	Ces anniversaires qui embarrassent	AG
1205	Armes: La Suisse se dote d'un arsenal législatif	jd
1206	Votations agricoles: L'inutilité des jeux formels	ag
1206	Indice mixte: C'est l'avenir de l'AVS qui est en jeu	jd
1206	Expo nationale 2001: Pour de vrais défis	Jean-Claude Rennwald
1207	Réformer la démocratie	JD
1208	Sous le juridisme, la grogne	jd
1209	L'amnistie à coups d'éponge	AG
1210	Pour la 10ème révision de l'AVS, sans hésiter	JD

1212	Le fédéralisme, un capital à exploiter	JD
1213	Recherche de profil à tout prix	jd
1216	Le saisonnier nouveau est arrivé	vb
1217	La boille à retardement	YJ
1217	Pour éviter le piège, votez futé	jd
1219	Les chargés de mission fédéraux	
	AG	
1219	Lex Friedrich et vertus latines	ag
1219	Un manque d'ambition	
	Pierre Chiffelle	
1220	Marchons tout de même	JD
1221	Les hommes bougent: il faut les contrôler!	jcf
1221	Les leçons d'un échec	jd
1222	La bouteille à l'encre des subventions fédérales	jd
1222	Elections: Parachutages	cfp
1223	politique migratoire: Recherche consensus désespérément	vb
1224	Un départ qui doit en cacher d'autres	JD
1224	Otto Stich, l'obstiné, de la lie à l'éloge	yj
1224	Drôles de démocrates	vb
1225	Politique migratoire	Courrier
1227	Incoloration des élections fédérales	AG
1227	La caravane et les roquets	jd
1228	Et pourtant, elle bouge	JD
1228	Bilan de législation	jd
1228	Etiquettes du passé	cfp
1228	La peur de l'histoire	ag
1229	L'inutile obstacle	AG
1229	L'embarras du choix	jd
1229	La Charité-sur-Loire	jcf
1229	Le forcing des femmes dérange	vb
1230	La pointe de l'iceberg	JD
1231	Polarisation recentrée	AG
1231	Un rapport nécessaire	vb
1231	L'irrésistible montée de l'UDC	
	Courrier	
1232	Une clarification, à défaut d'un bouleversement	jd
1232	Ne pas briser le miroir	jd
1232	Un autre cens	vb
1233	Le dialogue au programme	JD
1233	C'est parti	ag
1233	Une structure commune à tout le pays	vb
1235	La fin ne justifie pas tous les moyens	JD
1237	Rétrospective PDC	cfp
1237	L'allemand, langue nationale suisse	vb

## 2. Politique cantonale et régionale

1199	André Oltramare: socialiste genevois	jcf
1200	Le moratoire ne suffira pas	jd
1202	Un enjeu symbolique pour la région lausannoise	cog
1211	Les consommatrices s'interrogent, les politiciens se tâtent	
	Philippe Martinet	
1216	Eloge de la concertation	PI

1218	L'arithmétique à Bonzon Consultant	red.
1218	A Singapour, les grues marchent même le dimanche	red.
1218	Vendre Orchidée	red.
1218	Comment on vous informe	red.
1218	Question de méthode	red.
1218	Impôt sur la fortune	ag
1219	Annuaire statistique valaisan	jg
1220	Un canton du Jura à six districts	ag
1220	Cherchez le message	Courrier: La Distinction
1225	Quotas au panier	vb
1226	Séparation de l'Eglise et de l'Etat: Une initiative paradoxale	jg
1228	Quel Conseil d'Etat après le gouvernement monocoloré	fb
1228	Propriétaires dans le rouge fiscal	ag
1229	Un système dépassé	pi
1230	Un parlement surdimensionné	
	Julian Thomas Hottinger	
1231	Eloge du fédéralisme	jg
1231	Quelle cuisine?	Christian Ogay
1232	Combien d'arrondissements?	cfp
1232	Lucerne vue d'en bas	sb
1234	Après une élection au Conseil des Etats	ag
1236	Gare aux comparaisons hâtives	jd
1236	Genève, après le défilé	vb/sb
1238	Un échange inégal	jd
1238	Le microcosme bernois	ag
1238	Une économie dangereuse	vb
1238	Le pied sur le frein	jd

## 3. Economie

1197	Réalité et perception	
	Jean-Christian Lambelet	
1197	Ni vainqueurs ni vaincus. Vraiment?	YJ
1198	Du libre-échange au contrat	JD
1198	Capitalisme suisse, face mondiale	
	yj	
1198	Fusion BCV/CFV	J. Treyvaud/J.-C. Grangier
1200	La hausse vaudoise	ag
1201	Adhésion de la Suisse à l'OMC	
	Luzius Wasescha	
1202	Souvenez-vous de la taxe occulte!	ag
1202	Quatre chiffres qui en disent long	ag
1205	Le coût des restructurations malencontreuses	ag
1206	Même constat, effroi, désarroi	YJ
1206	Surveillance monétaire: Le retour du politique	Mario Carera
1209	Commerce international: Le référendum avorté	jd
1211	Le rôle des banques cantonales	ag
1211	Grandes ambitions, courtes vues	jd
1213	Le trompe-l'œil du taux hypothécaire de référence	AG
1214	Y a-t-il un pilote dans l'avion?	
	Jean-Pierre Ghelfi	
1216	Les mains ne sont pas sales, mais les pieds sont-ils propres?	ag

## DP Domaine Public

Dans cet index, en plus des signatures en toutes lettres, vous trouverez les initiales de:

Eric Baier	eb
Sonja Bättig	sb
Valérie Bory	vb
Jean-Pierre Bossy	jpb
François Brutsch	fb
Lorette Coen	lc
Catherine Dubuis	cd
Jean-Daniel Delley	jd
Yves Ecœur	ye
Gérard Escher	ge
Jean-Claude Favez	jcf
André Gavillet	ag
Jacques Guyaz	jg
Pierre Imhof	pi
Yvette Jaggi	yj
René Longet	rl
Christian Ogay	cog
Charles-F. Pochon	cfp

Les initiales en majuscules indiquent un éditorial.

- 1216 L'internationale de l'argent et les justices nationales B.Bertossa  
 1218 La Suisse championne du travail mieux fait yj  
 1220 La déréglementation affole! Mario Carera  
 1221 A situation différente, réponse différenciée yj  
 1224 Abaissons le coût de la vie jd  
 1225 Quand le capitalisme soigne tant son image ag  
 1225 Mais où est donc passé l'empire suisse? jd  
 1230 Cette santé que l'on dit recouvrée ag  
 1230 L'odeur du WIR sb  
 1230 Le pouvoir des marchés financiers Beat Kappeler  
 1231 Investissements de rationalisation ag  
 1233 L'économie en mutation jg  
 1236 Ni si rationnel, ni si raisonnable Jean-Pierre Ghelfi  
 1236 Des intérêts communs jg  
 1236 Grands magasins, concentration sans fin YJ  
 1237 Blocher stratège jg  
 1238 L'antidépresseur économique est politique AG  
 1238 Concilier le Gatt et Rio yj  
 1239 Le gouvernement de Pury YJ  
 1239 L'hommage du vice à la vertu jd  
 1239 Le «livre blanc» qui veut faire peur Jean-Pierre Fragnière  
 1239 M. de Pury, néolibéral et européen ag

#### 4. Environnement

- 1200 Une taxe remet les pendules à l'heure vb  
 1201 Une science du déchet ge  
 1202 Déchets toxiques jd  
 1204 Transformation du paysage vb  
 1207 Les diplômés du compost vb  
 1214 Environnement: La recherche de l'efficacité jd  
 1216 La reculade n'est qu'apparente jd  
 1217 Changeons de lunettes jd  
 1226 Au bonheur des poulets Sonja Bättig  
 1228 Une révision discrète, mais d'importance rl  
 1228 Bête et méchant jpb

#### 5. Energie

- 1200 Imposition gaz et mazout jd  
 1201 Humidification des bureaux. Inutile! jd  
 1202 Les électriciens pris au piège jd  
 1206 Electricité: Le prix de l'abondance jd  
 1215 Des électriciens qui tournent en rond JD  
 1215 Le bon marché est toujours trop cher jd  
 1225 Des prophètes intéressés jd  
 1229 Le coup de pouce financier jd

#### 6. Aménagement du territoire

- 1197 Urbanisme féminin Sylviane Klein  
 1200 La Côte face à un projet mégalo-mane Philippe Martinet  
 1204 Et si on parlait de la Ville Alain Cudet  
 1211 Zurich, métropole et ville mère Daniel Marco  
 1212 La traversée des Alpes et du Plateau Daniel Marco  
 1222 La Géo, le territoire et l'Etat eb  
 1231 Les villes ont changé Anni Stroumza  
 1235 Les conditions d'une écologie juste Daniel Marco, Alain Cudet

#### 7. Mobilité - transports

- 1197 Ne pas se fixer sur les 28 tonnes pi  
 1199 Intérêts romands et tracé jurassien ag  
 1202 Prendre de la hauteur pi  
 1203 Le cours élémentaire d'économie de M. Lusser ag  
 1206 Gérard Ramseyer à contre-pied d'une collaboration romande ag  
 1208 Performants par défaut... pi  
 1213 NLFA: Une décision ambiguë ag  
 1221 Initiative des alpes: Une idée qui fait son chemin jd  
 1224 NLFA: L'art d'accommoder les restes pi  
 1235 Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué? fb  
 1236 Du bon usage vb

#### 8. Politique sociale - santé

- 1236 Pharmacologie: l'heure des femmes? ge  
 1197 Quand le hasard gouverne vb  
 1198 Seulement pour les pauvres? Jacques-A. Schneider  
 1199 Le renouvellement du pacte social AG  
 1199 L'histoire à reculons Jean-Pierre Ghelfi  
 1201 Le mauvais calcul du Conseil des Etats ag  
 1202 Grèves à la baisse vb  
 1203 La fin de la société salariale F. X. Merrien  
 1203 Vers le réveil du social rl  
 1204 L'égoïsme des classes moyennes Jean-Christian Lambelet  
 1208 Si toi aussi, citoyen AG  
 1209 La preuve par l'acte jd  
 1212 Peut-on rationner les soins médicaux? ge  
 1213 Financement des traitements jg  
 1214 Ass. maternité: Il est temps de conclure jd  
 1214 Attention à l'ouverture de la chasse! Jean-Pierre Fragnière  
 1215 Repenser la sécurité sociale Yves Ecoeur  
 1217 Sisyphe vous salue bien jd  
 1218 Chasseur sachant chasser... jd  
 1219 Les moyens de la solidarité jd  
 1219 AVS: Pas de quoi pavoiser jd  
 1222 Comment financer l'Etat social AG  
 1224 Le niveau de vie des retraités ag

- 1224 L'exclusion, une question de territoire Daniel Marco  
 1226 Les laissées-pour-compte du 2e pilier vb  
 1226 AI: Un miroir de la crise économique Cog  
 1227 Les défis de la rue vb  
 1228 Quand l'urgence de la protection sociale se heurte au fédéralisme Jean-Pierre Fragnière  
 1229 De la surconsommation médicale ge  
 1233 Ne pas occulter les vrais enjeux vb  
 1234 De l'arrosoir à l'assommoir AG  
 1234 Le bazar et la zizanie jd  
 1235 Un revenu de substitution vb  
 1237 L'assurance-maternité aux enchères JD  
 1237 Une conception datée de la famille jd  
 1237 RU 486. Pas une pilule magique vb  
 1239 Pour une franchise au service de la mutualité ag  
 1239 Santé. Serons-nous obligés de rationner? ge

#### 9. Syndicats - travail

- 1198 La responsabilité de l'Etat et des professions ag  
 1205 Courrier: Travail forcé Jean-Pierre Tabin  
 1206 Chômage: La contribution de Sulzer ag  
 1208 Travail de nuit: Cynisme jd  
 1208 Volkswagen, un an après jd  
 1208 Chômeurs dans les bulles vb  
 1214 Le nouveau prolétariat ag  
 1215 Les abus des employeurs ag  
 1215 Travail: Temps; tendance à la baisse réd.  
 1234 L'accord français sur les temps de travail ag  
 1234 A mesures actives, syndicats passifs? Jean Steinauer  
 1236 Le nombre de chômeurs tomberait à 60 000 en l'an 2000 ag  
 1237 Compensation du travail de nuit ag  
 1237 La Suisse championne de la bécane vb

#### 10. Immobilier - Logement

- 1226 Le logement toujours au centre des conflits jd  
 1234 Le blues des constructeurs jpb  
 1235 La coopérative d'habitation à l'épreuve de 75 ans d'histoire ag

#### 11. La Suisse et l'Europe

- 1197 Fais-moi peur jd  
 1199 Parlons enfin des avantages jd  
 1199 Un siècle d'immigration jd  
 1200 De la difficulté de croître Julian Thomas Hottinger  
 1201 Le droit suisse s'adapte en catimini pi

- 1207 Négociations bilatérales: Céder n'est pas perdre Pierre Chiffelle  
 1209 Un rapport sans contenu politique ag  
 1219 Les enjeux des futures réformes Julian Thomas Hottinger  
 1223 Né le 7 décembre, mais pas de la dernière pluie ag  
 1232 Bilatérales en tête AG  
 1234 Quand les partenaires sociaux suppléent les Etats défailants jd  
 1235 Blocage des bilatérales ag  
 1237 L'Union européenne et les risques de sous-enchère salariale ag  
 1237 L'unification de l'Europe, vue par des socialistes en 1957 ag

## 12. Tiers-monde

- 1205 Nord-Sud: Quelle propriété intellectuelle ge  
 1206 Migros et les ananas jg  
 1217 Nestlé et le marché libre du café ge  
 1222 Relations Nord-Sud: la Suisse innove Jacques Forster  
 1233 Les PMA après l'Uruguay Round Jacques Forster  
 1235 Une préoccupation secondaire Gérald Progin  
 1238 Le vent du marché ballote le prix des matières premières Mario Carera

## 13. Formation - Enseignement

- 1197 La règle du jeu jcf  
 1198 Diplômés chômeurs vb  
 1209 Trop peu de Suisses qualifiés réd.  
 1210 L'école en mutation dans un Etat aux caisses vides ag  
 1210 HES: Un vaste jeu de Lego vb  
 1210 Nos écoles sont-elles efficaces Philippe Martinet  
 1221 Les HES dévoilent un système bien confus vb  
 1222 HES Le projet bernois vb  
 1227 Pas une catastrophe vb  
 1229 Hes voie OFIAMT Courrier  
 1230 L'apprentissage mal-aimé jd  
 1231 Le prix de la formation vb  
 1233 Apprentissage mal aimé Courrier  
 1238 L'Université et la place internationale genevoise jd  
 1239 Des chiffres délicats à médiatiser vb

## 14. Médias

- 1208 Le potlatch électronique vb  
 1209 Le travail sur le fil du rasoir vb  
 1209 Fabrique-moi une information jd  
 1211 Internet ou le jeu fructueux YJ  
 1211 Cultiver le Röstigraben... vb  
 1213 Cette fichue réflexion Jean-Pierre Ghelfi  
 1215 Galaxie Gallaz vb  
 1219 Un papivore s'exprime cfp  
 1220 Vers un syndicat unique des médias vb

- 1222 CCT journalistes vb  
 1223 Une Suisse alémanique insoupçonnée jg  
 1223 Surenchère médiatique ag  
 1232 Un combat d'arrière-garde pi  
 1235 Salissures jd  
 1239 Un éclairagiste crache dans la soupe vb

## 15. Sciences et techniques

- 1199 La démocratie est-elle menacée par l'ordinateur? jg  
 1202 Le sperme n'est plus ce qu'il était ge  
 1205 Ton père n'est pas ton père, et ton père ne le sait pas pi  
 1208 Démographie médicale ge  
 1213 Arrêtons le massacre! ge  
 1216 Ebola (et les autres) ge  
 1217 Mines antipersonnel ag  
 1222 La santé des Genevois en chiffres ge  
 1223 Le nouvel ordre informatique mondial YJ  
 1226 La logique du scoop ge  
 1234 Génôme humain: déjà la mi-temps? ge  
 1238 Biotechnologie et effet médiatique Courrier

## 16. Cultures

- 1197 A bas les princesses captives vb  
 1198 Coups de feu aux Escaliers-du-Marché Jean-Luc Seylaz  
 1198 Une exposition pour lire la Suisse Daniel Marco  
 1199 Celui qui ne s'en laisse pas conter Jérôme Meizoz  
 1200 Cheval, quand tu nous tiens! cd  
 1201 La fin d'un âge d'or cd  
 1202 Une tradition d'ouverture vb  
 1204 Benetton: Indifférence affichée Lorette Coen  
 1204 L'aventure commence à Lucerne eb  
 1205 Mieux protéger les objets d'art jg  
 1205 Hohl, traduit par Jaccottet eb  
 1206 Une invitation au voyage Michel Joyet  
 1207 Théâtre: Pareille au même vb  
 1207 Savitzkaya domestique Jérôme Meizoz  
 1209 Buchenwald, cinquante ans après Jean-Luc Seylaz  
 1210 Une ville imaginaire Jean Kämpfer  
 1211 Le Théâtre ambulat Chopalovitch Jérôme Meizoz  
 1211 Un héros post-moderne Jean-Luc Seylaz  
 1211 Entre le mal et l'espérance Sylvie Bonzon  
 1212 Le Temps des camarades cfp  
 1214 Le jardin secret de R.V. Geiser Christian Ogay  
 1215 En sus de l'audience, la communauté yj  
 1223 Le bilinguisme helvétique ag  
 1223 Les valeurs suisses Philippe Abravanel

- 1224 A vos montagnes vb  
 1225 Cinémathèque: Questions de succession lc  
 1225 Le roman familial de Corinna Bille Jérôme Meizoz  
 1226 Quel patois parlez-vous à la maison, au travail? ag  
 1229 La seule évidence de M.W. Jérôme Meizoz  
 1231 Le pari des Suisses Jérôme Meizoz  
 1231 L'émerveilleur émerveillé lc  
 1233 Succession à la Cinémathèque suisse Courrier  
 1234 Landry l'art du paradoxe jg  
 1235 Un Guillaume Tell pour les paysans sb  
 1236 L'avenir est rouge lc  
 1237 Ecritures croisées: Paulhan/St-Héliér Jérôme Meizoz  
 1239 Contre la pensée unique ye

## 17. Divers

- 1197 La captation religieuse d'un pouvoir ag  
 1198 Jacques Delors: autoportrait de l'exercice d'un pouvoir ag  
 1200 Ciel d'orage sur l'Intercity jg  
 1201 Bordels et bonnes consciences Jean-Pierre Fragnière  
 1201 Péter les plombs... jg  
 1201 Biens collectifs ag  
 1202 Lettre ouverte à mes enfants qui n'aiment plus les flics Michel Glardon  
 1203 Quand les esprits ont peine à suivre la réalité jd  
 1204 Les Pharisiens pa  
 1205 Algérie: Le non-asile vb  
 1205 Traite des femmes: Des cantons réagissent vb  
 1206 Saisonniers yougoslaves: En proie à l'arbitraire vb  
 1207 L'impôt sur les grandes fortunes ag  
 1207 Histoire politique de la tête de veau ag  
 1207 Délégué à l'enfance jg  
 1207 Les limites de la démocratie Philippe Abravanel  
 1208 L'accès au juge Philippe Abravanel  
 1209 Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué jd  
 1209 Une majorité problématique vb  
 1209 Pékin, le rendez-vous mondial des femmes Sylviane Klein  
 1210 Quand la lumière se levait à l'Est Jean-Claude Favez  
 1211 De l'abus de la règle de trois jd  
 1212 Le dernier meeting de Lionel Jospin ag  
 1212 De quelques dilemmes vb  
 1212 Weimar: Sur les traces de Semprun Michel Joyet  
 1212 Réviser les vieux clichés jg  
 1212 La fausse limite des seuils ag  
 1213 Un principe à moderniser jd  
 1213 Moins d'Etat: Ils ont gagné Philippe Abravanel  
 1213 Colloque: Mode d'emploi jg  
 1214 Fabrique de DP: les comptes 1994 réd.

- 1213 Danseuses: Mettre fin à l'exploitation vb
- 1214 Danseuses: Vers la fin des faux-semblants vb
- 1215 Danseuses: Triste Eldorado helvétique vb
- 1215 Intégration: la recette genevoise jg
- 1216 Quotas: par principe? Sylviane Klein
- 1216 Cette volupté d'être perdants Beat Kappeler
- 1216 De l'inertie universitaire et d'une tentative de riposte intellectuelle jd
- 1217 Ces anniversaires qui dérangent (bis) ag
- 1217 Le fédéralisme suisse est-il viable dans une Europe unie? Philippe Abravanel
- 1217 Harcèlement: Tout n'est pas si limpide vb
- 1217 Le Valais sous la loupe confédérale jg
- 1219 Les droits de l'Homme et les femmes vb
- 1220 Ces anniversaires qui embarrassent (ter) jcf
- 1220 Elles préfèrent le bénévolat à l'engagement politique Sylviane Klein
- 1220 ODAI – Jeu d'été ge
- 1221 La Bosnie, l'Europe et nous JD
- 1221 Le destin local et international d'Ernest Mandel ag
- 1222 La corruption Philippe Abravanel
- 1223 Un Etat dans l'Etat jd
- 1223 Daniel Bloch et Jacques Fasel Michel Gardon
- 1224 Ruth à Plans Fixes vb
- 1224 Guillocheur-géologue jg
- 1225 La femme Kleenex vb
- 1225 Des fleurs pour Francis Matthey Jean-Pierre Ghelfi
- 1225 Mandel: Il posait des jalons Charles-André Udry
- 1228 Le confiteur du consommateur courrier
- 1229 Nice & cheap jg
- 1230 Le suffrage universel, une idée neuve? fb
- 1230 Mendicité Courrier
- 1230 Un miroir tendu vb
- 1232 Un congrès pour l'avenir Sylviane Klein
- 1232 Mendicité Daniel Marco
- 1234 Qui a peur des droits de l'enfant? vb
- 1235 Margherita Zœbeli à l'honneur cfp
- 1237 Main invisible cherche histoire Courrier
- 1238 Parcours d'une avant-garde vb
- 1221 D'une pierre deux coups Anni Stroumza

## 18. Nouvelle gestion publique

- 1207 NPM: La pomme de discorde jd
- 1226 Réforme de l'administration: notre tarif JD